

COMMUNE DE CAMPUAC

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 05 JUIN 2026

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Vote : Pour 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
Date de la convocation : 27/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Mme Adeline VERNHES, Maire.

Présents : Adeline VERNHES, Guillaume DELBOUIS, Nicolas CALMELS, Manon MARRAGOU, Philippe PASTOR, Marie NOLORGUES, Mathieu PRADALIER et Xavier THIROUX

Représentés : Angèle ORTIZ par Mathieu PRADALIER, Vanessa GROS par Guillaume DELBOUIS et Jacques ABRIEUX par Nicolas CALMELS

Objet : Election du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales

Mme le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026. L'élection du délégué et celle des trois suppléants se déroule séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à 2 tours, parmi les seuls membres du conseil municipal de nationalité française. Les candidats peuvent se présenter, soit individuellement, soit en groupe.

Composition du bureau électoral

Marie NOLORGUES a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : Philippe PASTOR, Xavier THIROUX, Manon MARRAGOU et Nicolas CALMELS.

La présidence du bureau est assurée par Mme le Maire, Adeline VERNHES.

Élection du délégué

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Les candidatures enregistrées :

Mme VERNHES Adeline

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Mme VERNHES Adeline a obtenu 11 voix.

Mme VERNHES Adeline ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Élection des 3 suppléants

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Les candidatures enregistrées :

- M. ABRIEUX Jacques
- M. PRADALIER Mathieu
- Mme NOLORGUES Marie

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

- M. ABRIEUX Jacques
- M. PRADALIER Mathieu ont obtenu : 11 voix
- Mme NOLORGUES Marie

M. ABRIEUX Jacques ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

M. PRADALIER Mathieu ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme NOLORGUES Marie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Marie NOLORGUES,
Secrétaire de séance



Le Maire
Adeline VERNHES

